

déville (infos)

janvier 2020 - n°257



Environnement

**Faire rimer
nature et propreté
avec vie urbaine**

Solidarité

Collecte de la
Croix-Rouge

Travaux

Du nouveau pour
la future piscine

Familles

Faire calculer son
quotient familial

Métropole

Collecte
des déchets

**Comment ça
marche ?**

Galette des rois



Le tennis club a tenu son assemblée générale.



Un bon moment de convivialité pour les aînés au cours du thé dansant de Noël animé par Régis Suez.



Les membres de la cible dévilloise se sont retrouvés pour l'assemblée générale de l'association.



Traditionnelle remise de récompenses aux membres des jardins ouvriers.



L'ald (amicale laïque de Déville) a réuni ses membres pour son assemblée générale.



Premier musiclub de la médiathèque, un nouveau rendez-vous à retrouver en mars et juin.



Lors de l'opération « clean day », une trentaine d'étudiants de l'université de Rouen ont ramassé 160 kg de déchets sur une petite partie de notre commune ! Merci à eux !



Concert commun pour le réveil dévillois et le groupe No Idea avec une collecte de jouets au profit des restos du coeur.



Les bacheliers du lycée de la Vallée du Cailly ont reçu leur diplôme...



...tout comme les bacheliers du lycée Bernard Palissy.



La mobilisation des bénévoles et la générosité des habitants ont permis de récolter 4 163€ pour le Téléthon, battant ainsi le record de l'an dernier !



Retrouvez plus de photos sur le site Internet de la Ville deville-les-rouen.fr

SOMMAIRE

s'informer 4-5

Info du mois
Qui fait quoi en cas de neige, verglas ?
Grande collecte de la Croix-Rouge Française
Etape 2 du chantier de la nouvelle piscine
Préparer le budget de l'année 2020 et boucler le financement de gros projets
Parrainage civil
Calculer son quotient familial pour des tarifs adaptés

comprendre 6-7

Faire rimer nature et propreté avec vie urbaine

découvrir 8

Bien gérer ses déchets avec la Métropole !

habiter 9

services municipaux
rencontrez vos élus
permanences et consultations
« comment ça marche ? »

sortir / noter 10-11

Les rendez-vous de janvier
Les infos à connaître

AU FIL DE LA VIE novembre 2019

VŒUX DE BONHEUR

Céline VOITLÉ et Sébastien LANDOIS / Anissa AZMANE et Mohamed MENAA

CONDOLÉANCES

Marie BOUTMY veuve BEAURAIN / Ludovic CARDIN / Cécile LECOQ veuve TOUTAIN / Raymond JACGERT / Jacqueline BRIEUX veuve LEVEL / Patrice FRESNEL / Jean-Pierre MACHÉRE / Fabienne LANNEL divorcée HAMELET / Jacqueline LAMY veuve CAUCHY / Gérard COUSTURE / Philippe SÉNÉCAL / Marianne SANGENT / Jean-Pierre GAUDRON



LE MOT DU MAIRE

Très bonne année 2020 pour tous !

En ce début d'année, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux pour l'année 2020.

Face aux difficultés de toutes sortes que chacun peut rencontrer, je souhaite que la commune soit un lieu de rencontres et d'espoir.

Que chacun, quelque soit son âge, ses origines, sa condition sociale, ses croyances, trouve sa place et les conditions d'un épanouissement personnel.

Vœux de joie, de santé, de réussite familiale ou professionnelle à chacun d'entre vous.

Que notre commune reste une vraie communauté de vie et de solidarité. Ce sont vos choix qui décideront en mars prochain.

Très chaleureusement.

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen.official

déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales
Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Laurence Cadiou** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage **7 000 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** - Le journal **déville (infos)** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

INFO DU MOIS

16 janvier, c'est la date à partir de laquelle commence le recensement de la population 2020.



Jusqu'au **22 février**, Marie-Brigitte PIQUOT et Marc VANMERRIS sont les deux agents recenseurs chargés de distribuer les questionnaires aux logements concernés par le recensement. Deux possibilités : **remplir les questionnaires papier**, avec l'aide éventuelle des agents, ou **répondre directement sur Internet** via les identifiants remis par les agents. Le site www.le-recensement-et-moi.fr regroupe également toutes les informations sur la démarche mais il est possible de contacter l'Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80 pour obtenir des renseignements.

Participer au recensement est **rendu obligatoire par la loi**, mais c'est avant tout un **devoir civique**. Et oui, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi, il est essentiel que chacun y participe !

EN SAVOIR + www.le-recensement-et-moi.fr

PLAN HIVERNAL

Qui fait quoi en cas de neige, verglas ?

Voici un rappel du plan hivernal établi en cas de changement climatique, plan présenté en détails dans le *déville (infos)* de décembre.

Les **riverains** ont l'obligation de déblayer la neige ou déposer du sable en cas de verglas sur le trottoir longeant leur logement.

Les **agents des services municipaux** assurent le nettoyage des rues de la ville : les artères principales des secteurs pentus ; puis, les secteurs plats les plus fréquentés et enfin les secteurs les moins fréquentés et plats. Les accès aux bâtiments publics sont, quant à eux, déblayés et traités manuellement.

Les parkings des logements collectifs sont du ressort des **baillleurs ou copropriétaires**.

Les voies départementales sont gérées par le **Département** ; les transports en commun et la collecte des déchets par la **Métropole Rouen Normandie**.

SOLIDARITÉ

Grande collecte de la Croix-Rouge Française



Le samedi **18 janvier**, des bénévoles de la Croix-Rouge Française sont présents **de 14h à 18h**, **place du marché**, sur le **parking du gymnase Guynemer**, face à l'Hôtel de Ville, pour collecter couvertures et duvets. Ces dons seront utilisés pour les maraudeurs auprès des sans-abri.



TRAVAUX

Etape 2 du chantier de la nouvelle piscine

Le projet de la future piscine franchit une nouvelle étape avec la **validation du D.C.E (Dossier de Consultation des Entreprises)**, en décembre. Ce dossier est une véritable bibliothèque détaillée des besoins, destinée aux entreprises souhaitant répondre aux appels d'offres dans le cadre des marchés publics.

La **consultation des entreprises** est donc lancée ce mois-ci et sera suivie en février par

l'**ouverture et l'analyse administrative des offres**. L'architecte et les services compétents se chargeront de l'**analyse technique** de ces offres entre la mi-février et début mars.

La **commission d'attribution des marchés** se déroulera entre le 9 et le 12 mars, suivie par les démarches administratives avec les entreprises retenues : ce qui laisse place au **démarrage officiel du chantier le 02 avril 2020**.

Le **chantier devrait durer 17 mois**, dont 2 mois de préparation, laissant présager une **ouverture à la mi-septembre 2021**.

Bien sûr, ce **calendrier est donné à titre indicatif**, sous réserve que la consultation des entreprises soit fructueuse et d'éventuelles difficultés pendant le chantier.

La commune, et plus particulièrement le service des sports, sont déjà mobilisés autour du « **Projet d'Établissement** » afin de proposer un équipement répondant au plus près aux attentes des usagers.



Violette BACHELIER, Yannis CREANTOR-MELON, Loukas DEHAIS, Lea DRAGON, François FRESNAIS, Nathael GLES, Lucas GOSSELIN, Loane HEBERT, Kenza LACENE, Maya PATOU, Soan PICARD, **les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** ont reçu leur mallette de conseiller, avant la séance de ce Conseil Municipal.

Préparer le budget de l'année 2020 et boucler le financement de gros projets

Le dernier conseil de l'année est consacré à la présentation des **orientations budgétaires** pour l'année suivante.

Cette année est un peu particulière puisqu'une nouvelle équipe municipale arrivera en mars prochain.

Les **choix** qui seront proposés seront **de trois ordres** principalement :

- il conviendra d'abord de **boucler le financement de notre nouvelle piscine** au moment où nous nous

apprêtons à sélectionner les entreprises qui participeront à la construction de ce nouvel équipement.

- ensuite, le budget décidera d'un certain nombre d'**investissements courants pour l'entretien de nos bâtiments**, laissant à la nouvelle équipe le soin de faire un **budget complémentaire en juin**.

- enfin, il est proposé de **ne pas augmenter les taux d'imposition** pour l'année qui vient.

Au-delà de plusieurs décisions d'ordre technique, le conseil a modifié le budget pour **financer intégralement la rénovation des gymnases** Ladoumègue et Guynemer. Cette rénovation, outre des **travaux d'accessibilité et d'isolation** permettra d'apporter un « coup de neuf », au travers de gros travaux de peinture ou de réfection des vestiaires.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité)

Liste Front National A l'heure où nous imprimons ce journal, la Liste Front National, n'a pas transmis le texte de sa tribune.

PARRAINAGE CIVIL



Lukas LEBLOND

Accompagné de sa maman Virginie, Lukas a été parrainé civilement le 23 novembre dernier. Giovanni Trépagny et Jannick Bernière sont les heureux parrain et marraine du jeune garçon.

FAMILLES

Calculer son quotient familial pour des tarifs adaptés

Le quotient familial municipal est **calculé par année civile**, en fonction des revenus et de la composition de la famille. Il n'est pas automatique. C'est une **démarche volontaire** de la famille pour bénéficier de tarifs adaptés (restauration scolaire et garderies périscolaires). Une famille n'ayant pas fait calculer son quotient paie les prestations au tarif maximum. Il est possible de le calculer en cours d'année en cas de changement de situation ou de nouvelle inscription scolaire.

Pour 2020, le **quotient familial est calculé au CCAS, du 2 au 31 janvier**, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.

Plusieurs documents doivent être présentés : livret de famille, avis d'imposition, quittance de loyer ou justificatif de domicile, ressources des 3 derniers mois de tout le foyer, ressources CAF des 3 derniers mois, justificatifs en cas de séparation, jugement, pension alimentaire...

EN SAVOIR + Hôtel de Ville-CCAS - 02 32 82 34 80

Faire rimer nature et propreté avec vie urbaine

En 2015, la commune, accompagnée par la Métropole et la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), s'est lancée dans la mise en place d'une gestion différenciée de ses espaces publics. Depuis, de nombreuses actions ont été menées et la commune vient d'être labellisée en niveau 2 dans le cadre de la Charte d'Entretien des Espaces Publics de la FREDON.



En quoi consiste la gestion différenciée des espaces publics ?

La **gestion différenciée des espaces publics** consiste à développer l'usage de techniques d'entretien moins polluantes et moins dangereuses pour la santé humaine. C'est donc une **réponse aux enjeux environnementaux** : préservation de la biodiversité des espaces naturels, limitation des pollutions (suppression des produits phytosanitaires), gestion durable des ressources naturelles (économie d'eau...). Ainsi, sur la commune, **l'entretien a été adapté aux différents espaces verts** en fonction de leur usage ou de leur intérêt paysager : tontes espacées, zones en fauche, paillage et plantations de plantes vivaces dans les massifs, zones du cimetière enherbées, éco-pâturage... Depuis plusieurs années, les habitants ont pu constater que l'entretien a été modifié sur **différents sites de la Ville** : le jardin Schweitzer, les talus rue Coty, les îlots Fontenelle, la rue Jean Richard, les abords de la déchetterie impasse Barbet, le parking du lycée du Cailly, le jardin Lanfry, la partie haute du parc du Logis et le bois du parcours cyclo-gym.



16 agents au service des espaces publics

16 agents assurent l'entretien des espaces publics de la Ville pour offrir un cadre de vie le plus agréable possible aux habitants.

Les missions des 8 agents des espaces verts : entretien des espaces verts (tonte, tailladeshaiesetarbustes,plantationdemassifs, entretien zéro phyto des massifs arbustifs, plantes annuelles et vivaces). Ils participent également aux différentes tâches des autres services dans le cadre des manifestations ou demandes particulières et au déneigement de la voirie en période hivernale. Un agent entretient plus particulièrement les terrains engazonnés (tonte, fertilisation et aération) et réalise des travaux de mécanique et métallerie.

Les missions des 8 agents du service voirie : entretien et nettoyage des voiries selon des plannings prédéfinis et des écoles le mercredi, réalisés par une balayeuse et un suiveur pour soufflage des trottoirs. Les agents entretiennent également le mobilier urbain (mise en peinture, nettoyage haute pression, pose de mobilier, entretien des portails et des aires de jeux). Ils prennent en charge le déneigement hivernal, et participent aux différentes tâches des autres services dans le cadre des manifestations. Un agent assiste aux inhumations ayant lieu au cimetière.



QUEL BILAN DE CES ANNÉES DE GESTION RESPECTUEUSE DES ESPACES PUBLICS SUR LA COMMUNE ?

Les résultats de cette gestion « plus naturelle » des espaces verts sont déjà visibles :

> **plus de 2000 mètres carrés de surface ont été enherbés au cimetière.** Il est prévu d'engazonner le carré C et finir le carré B. Les semences utilisées sont conçues pour se développer dans des conditions difficiles et pour limiter le nombre de tontes.

> **Les plantes vivaces assurent de réelles économies d'eau** puisqu'un bon arrosage dès la plantation permet aux plantes de s'autosuffire pour une durée d'acclimatation pouvant atteindre 20 ans.

> **La pousse des végétaux indésirables est limitée par le paillage** : il y a donc moins besoin de désherber et d'arroser le sol dont l'humidité est maintenue par le paillage.

> Depuis mai 2019, l'installation de 2 brebis et 2 agneaux par un éleveur dans le cadre de **l'éco-pâturage**, a déjà permis la réapparition de la flore locale (orchidées sauvages rue Coty), un gain de temps pour les agents des espaces verts et moins de déchets verts.

> **Plus de 460 arbres nouveaux**, qui n'existaient pas avant, ont été plantés sur la commune depuis 20 ans. En 2019, une étude phytosanitaire a été réalisée par l'ONF sur plusieurs dizaines de sujets. Les arbres qui étaient vieillissants ou malades ont été remplacés à divers endroits de la Ville. En février 2019, 18 arbres ont ainsi été replantés.

ENVIRONNEMENT : TOUS ACTEURS !

Chaque citoyen peut adopter des gestes simples pour protéger l'environnement.

> **Jardiner naturellement** : suppression des produits chimiques, respect des cycles naturels, jardinières d'herbes aromatiques, lutte contre les gaspillages d'eau... Bien plus qu'une tendance, ce sont des actions concrètes pour se rapprocher de la nature, préserver sa santé et la planète.

> **Devenir éco-citoyen** : il n'y a pas d'âge ! Les actions de sensibilisation auprès des jeunes générations sont essentielles. Interventions du Smédar dans les écoles, actions à travers le Conseil Municipal des Jeunes ou le temps du midi mais encore expositions à la médiathèque Anne Frank permettent à chacun de découvrir des sujets et des actions pour favoriser la protection de l'environnement.

CHAQUE HABITANT EST RESPONSABLE DE LA PROPRETÉ DE LA VILLE

Une commune ne peut pas rester propre sans les efforts de tous ses habitants.

Les règles de vie collective sont là pour permettre à tout le monde de **vivre ensemble** et de maintenir un **cadre de vie agréable**.

Si les agents municipaux assurent les missions qui leur reviennent et si la Métropole assure la collecte des déchets, **les habitants doivent respecter ce travail**. Pour le confort de chacun, cela consiste à ramasser les déjections de son chien, à déposer ses encombrants en déchetterie et non pas sur les trottoirs, à jeter un mouchoir usagé dans une poubelle et non pas sur le sol...

EN RÉSUMÉ

L'environnement et l'avenir de la planète sont devenus un **sujet de préoccupation important**. Des actions doivent être menées par tous dès maintenant. Des **gestes simples** peuvent être adoptés par tout citoyen, en commençant par le **respect du vivre ensemble** et le maintien d'une **ville propre**.

Bien gérer ses déchets avec la Métropole !

Pour bien débuter l'année, voici un petit rappel des règles de la collecte des déchets sur la commune. Cette collecte est organisée et gérée par la Métropole Rouen Normandie qui met en place de nombreux moyens pour encourager le tri sélectif et les comportements éco-citoyens.

Les collectes hebdomadaires

> **Déchets végétaux** : le lundi, de mars à novembre. Une **collecte spécifique des sapins** est organisée le **lundi 13 janvier**. Les sapins ne doivent pas mesurer plus de 2 mètres et doivent être sans décoration. Les supports en bois (bûche) et les sacs à sapin sont acceptés. Aucun autre déchet ne sera accepté lors de cette collecte. *Vous avez manqué la collecte ?* Privilégiez la déchetterie pour vous en séparer et permettre sa valorisation.

> **Ordures ménagères** : le mardi

> **Papiers et emballages** : le mercredi

> **Jour férié, collecte décalée** : les collectes des déchets peuvent être supprimées ou reportées avec effet dominos les jours suivants : consultez vos guides déchets, distribués dans vos boîtes aux lettres par la Métropole en décembre.

N'oubliez pas de sortir vos déchets la veille au soir et de rentrer votre bac dès que possible après la collecte !

Distribution des sacs pour la collecte des déchets en janvier 2020

Rue de la République

(parking de Carrefour market)

Mercredi 15 janvier / 9h-19h

Jeudi 16 janvier / 14h-19h

Parking de la halle du pont roulant

Vendredi 17 janvier / 14h-19h

Parking du gymnase Guynemer

Lundi 20 et mardi 21 janvier, 14h-19h

Mercredi 22 janvier, 9h-19h

Colonnes à verre et containers pour textiles

Le verre ainsi que les textiles, linge et chaussures sont à déposer dans les colonnes et containers spécifiques installés sur la commune.

Les encombrants

La collecte des encombrants ne doit pas faire l'objet de dépôts sauvages sur les trottoirs de la commune. Déposez-les en déchetterie. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, certaines associations se déplacent directement chez les habitants : pensez au don !

> **Pour les immeubles de 10 logements et plus** : collectes mensuelles assurées par la Métropole. Prochaine collecte : **mercredi 29 janvier**. *Les dates sont affichées dans chaque immeuble.*

> **Pour les habitants en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements** : collectes en porte à porte après inscription auprès de « Ma Métropole » au 0 800 021 021.

Attention, les déchets électriques et électroniques ne sont pas acceptés en encombrants. Rendez l'ancien appareil à votre vendeur ou portez-le en déchetterie.

La déchetterie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et samedi : 9h-12h / 14h-17h30

Jeudi : 9h-11h45. La déchetterie est fermée : le jeudi après-midi,

le vendredi et le dimanche toute la journée

Coordonnées : Impasse Barbet - Déville lès Rouen

Type de déchets acceptés :



Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73 - 76250 Déville lès Rouen
☎ 02 32 82 34 80 / 📠 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr
www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Service urbanisme et réglementation
accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30, sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous

Centre Communal d'Action Sociale

accueil du public du lundi au vendredi:
8h30-12h, sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous (accueil fermé le mercredi matin)

Police Municipale

sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Cuisine Centrale

avenue de la Clairette - ☎ 02 35 75 37 40

Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre

16 rue des écoles - ☎ 02 32 82 41 10

Maison de la Petite Enfance

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 35 76

Médiathèque Anne Frank

2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 52 22
www.mediatheque-anne-frank.fr

Piscine municipale

291 route de Dieppe - ☎ 02 32 82 50 17

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Se renseigner au Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18 // elus@mairie-deville-les-rouen.fr**

Dominique Gambier Maire • *reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous*

Mirella Deloignon Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle /

Jacques Maruitta Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs /

Edith Hourdin Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants • *reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi* /

Robert Legras Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs /

Annie Boutin Maire adjointe chargée de la petite enfance /

Jérôme Vallant Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité /

Annette Boutigny Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion /

Mohamed Jaha Maire adjoint chargé des affaires sportives • *reçoit sur rendez-vous le samedi* /

Xavier Dufour Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

PERMANENCES ET CONSULTATIONS

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent, sur rendez-vous, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf juillet et août).
☎ 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Député - Damien Adam reçoit le 4^e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous (sauf juillet et août).
Prochaine permanence : samedi 25 janvier
Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - ☎ 02 35 71 16 70

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire) lundi 3 février
de 9h30 à 11h30
☎ 0 800 021 021

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, **sur rendez-vous**
☎ 02 32 82 34 80

ADMR (Association du service à domicile)
Permanence **le mardi** de 13h30 à 16h
☎ 02 32 93 90 90

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanence **les trois derniers vendredis du mois** de 9h à 12h
☎ 02 32 76 79 76

à la maison de l'animation - 3 rue Jules Ferry

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil **sans rendez-vous les mercredis et jeudis** de 9h à 12h.
☎ 02 32 82 50 10

COMMENT ÇA MARCHE ?

La galette des rois offerte aux aînés est un rendez-vous distrayant et gourmand pour les anciens de la commune. Les seniors se retrouvent, le **samedi 18 janvier, dès 15h au centre culturel Voltaire**, pour un spectacle suivi d'une animation musicale. Sans oublier la dégustation de la galette !

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : mardi 7 janvier, de 9h à 12h et de 14h à 16h, à la maison de l'animation, rue Jules Ferry.

EN SAVOIR + Hôtel de Ville - CCAS - 02 32 82 34 80

Les rendez-vous de janvier 2020

mardi 7 > samedi 25

EXPOSITION « le noir, cette couleur ? »
médiathèque Anne Frank

mardi 7

INSCRIPTIONS À LA GALETTE
offerte aux aînés
9h-12h/14h-16h, maison de l'animation



SPECTACLE

« PSS PSS »

20h, centre culturel Voltaire

mercredi 8

ÉCOUTE, VOIR

15h, médiathèque Anne Frank

vendredi 10

SOIRÉE JEUX
ALD Déville des Jeux
20h-23h, salle des associations

samedi 11

MARMOTHEQUE

10h15 et 11h,
médiathèque Anne Frank

ATELIER « création de badges »

15h, médiathèque Anne Frank

PAPOTHEQUE

16h, salle des associations

« les Rivières »

GALETTE DES ROIS

ALD Pétanque

17h, boulodrome

jeudi 16 >

samedi 22 février

RECENSEMENT DE LA POPULATION

voir détails page 4

mardi 14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Amicale des Anciens Travailleurs

14h30, centre culturel Voltaire

mercredi 15

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE USEP, suivie de la galette des rois

9h, salle municipale « la Clairette »

samedi 18

NUIT DE LA LECTURE

La médiathèque Anne Frank ouvre ses portes le temps d'une soirée et propose deux animations à l'occasion de la 4^e édition de la « **Nuit de la lecture** », organisée au niveau national. Le temps d'une soirée, les bibliothèques et les librairies en France ouvrent leurs portes plus longtemps pour accueillir tous ceux qui souhaitent partager de manière ludique, le livre et la lecture.



de 18h à 19h « **Eros en bref** »

Lady Chatterley et *La Folie de Roméo et Juliette*, d'après William Shakespeare et D.H. Lawrence. La compagnie « La Magouillen » présente un parcours croustillant et rapide de deux petites formes alliant jeu d'acteur, théâtre d'objet et marionnette et racontant en bref deux classiques de la littérature amoureuse. Ces petites formes se font des clins d'œil et livrent chacune une essence d'Eros. **entrée libre, pour toute la famille à partir de 11 ans**

à 19h concert « **Volver** »

Volver, c'est l'union du bandonéon avec un quatuor à cordes (2 violons, un alto et un violoncelle). Leur répertoire parcourt l'histoire du tango en laissant une large part au compositeur argentin Astor Piazzolla. **entrée libre**

EN SAVOIR + Médiathèque Anne Frank
- www.mediatheque-anne-frank.fr -
02 32 82 52 22

noter

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés entre novembre 2003 et janvier 2004 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville - service « population » - 02 32 82 34 80**
COLLECTE DES ENCOMBRANTS pour les immeubles, le **mercredi 29 janvier**. Pour les habitants en maison individuelle ou immeuble de moins de 10 logements, collectes en porte à porte après inscription

auprès de « **Ma Métropole** » 0 800 021 021
ENQUÊTES DE L'INSEE sur la commune. Tout au long du mois, vous pouvez être interrogé sur le thème loyers et charges, emploi, budget de la famille, conjoncture, histoires de vie et patrimoine. **ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES D'HIVER** (du 17 au 28 février) **inscription jusqu'au 31 janvier** auprès du pôle inscription de l'Hôtel de Ville 02 32 82 34 80. Formulaire d'inscription sur www.deville-les-rouen.fr

mercredi 15**ATELIER**

« Haut les mains »
15h, médiathèque
Anne Frank

**CÉRÉMONIE DES
VŒUX**

aux corps
constitués, aux
associations et aux
habitants
après inscription
auprès du Cabinet
du Maire
02 35 76 88 18

18h30, salle
municipale
« le Cailly »

**mercredi 15 >
mercredi 22**

**DISTRIBUTION**

des sacs de collecte
des déchets, par la
Métropole

voir détails page 8

vendredi 17**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

ALD Randodéville

18h, maison de
l'animation

**samedi 18****GRANDE COLLECTE**

de couvertures
et duvets pour
les maraudes de
la croix-rouge
française auprès des
sans-abri

14h-18h, place du
marché

GALETTE

offerte aux aînés

15h, centre culturel
Voltaire

dimanche 19**BASKETBALL**

seniors masculins
Régional 3 /
Gonfreville l'Orcher

14h, gymnase
Guynemer

BASKETBALL

seniors féminines
Pré National / Saint
Nicolas d'Aliermont

16h, gymnase
Guynemer

mercredi 22**ENGLISH TALES**

15h, médiathèque
Anne Frank

REMISE du chèque

du Téléthon
18h, Hôtel de Ville

vendredi 24**GALETTE DES ROIS**

du Comité de
Jumelage

20h, salle
municipale
« le Cailly »

samedi 25**CONCOURS AMICAL
ET GALETTE DES
ROIS**

ALD Musculation

15h, salle de
musculation

ATELIER

« fabrication d'un
carnet personnel »

15h, médiathèque
Anne Frank

dimanche 26**APRÈS-MIDI JEUX**

ALDéville des Jeux
14h-18h, salle des
associations

SPECTACLE

« le ballon rouge »

15h, centre culturel
Voltaire

mardi 28**SPECTACLE**

« l'enfance à
l'oeuvre »

20h, centre
culturel Voltaire

mercredi 29**INSCRIPTIONS
AMICALE DES
ANCIENS
TRAVAILLEURS**

spectacle « les
swinging Poules »

14h-17h, salle des
associations
« les Rivières »

CONCERT

« MUSIQUES
ACTUELLES »

de l'école
municipale de
musique, de danse
et de théâtre

17h, médiathèque
Anne Frank

jeudi 30**CONSEIL MUNICIPAL**

séance publique,
ouverte à tous les
habitants

20h30, Hôtel
de Ville

LES INFOS À CONNAÎTRE !**FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX**

mercredi 1^{er} janvier en raison du jour
férié **DISTRIBUTION DES SACS POUR LA
COLLECTE DES DÉCHETS** par la Métropole en
janvier 2020 : **Rue de la République** (parking
de Carrefour market) - mercredi 15, 9h-19h et
jeudi 16, 14h-19h // **Parking de la halle
du pont roulant** - vendredi 17, 14h-19h //
Parking du gymnase Guynemer - lundi 20
et mardi 21, 14h-19h et mercredi 22, 9h-19h
"Ma Métropole" 0 800 021 021

JOURNÉE PORTES OUVERTES

de
l'Université Rouen Normandie :
samedi 1^{er} février de 9h30 à 17h -
jpo.univ-rouen.fr **ESPACE NUMÉRIQUE
MOBILE** en partenariat avec le Département
de Seine Maritime, permanences d'accès à
Internet et apprentissage du numérique.
Rendez-vous les jeudis 9 et 23 janvier, 6 et 20
février, 5 et 19 mars, de 14h à 16h au Centre
Médico-Social, 308 route de Dieppe. **Espace
Numérique Mobile - 07 71 60 39 18**

DOMINIQUE GAMBIER, MAIRE,
LA MUNICIPALITÉ
ET LES SERVICES DE LA VILLE



Les
vous
souhaitent
une bonne
et
Heureuse
année
2020



DÉVILLE
lès ROUEN

Création & impression : www.effluviomaps.fr



Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen.official